

🕒 14.10.2015, 00:01

## Dans l'ombre des parlementaires

PREMIUM



Sollicité en 2003 par l'élu écologiste Fernand Cuche, le Loclois André Frutschi a passé 12 ans sous la Coupole en tant qu'assistant parlementaire. CHRISTIAN GALLEY

PAR SYLVIE BALMER

### LE LOCLE André Frutschi a travaillé 12 ans sous la Coupole comme assistant.

Assistant parlementaire de la conseillère nationale écologiste Francine John-Calame de 2005 à 2007, (puis en «freelance» jusqu'à ce jour), le Loclois André Frutschi cessera ses activités à Berne en même temps que la députée du Cerneux-Péquignot. «J'avais commencé sous la coupole en 2003 à la demande de Fernand Cuche», rappelle-t-il. «En 2005, j'ai pris le relais avec Francine John-Calame. En 12 ans, j'ai appris beaucoup de choses et partagé des moments improbables», raconte cet ingénieur agronome de formation. «Cette fonction permet un accès privilégié au Palais fédéral et à la fameuse 'salle des pas perdus', puisque chaque parlementaire peut attribuer deux badges à qui bon lui semble, lobbyistes compris!»

### 33 000 francs par an pour payer les assistants

Mais qui sont-ils ces assistants parlementaires? Quelle est leur fonction? Combien sont-ils payés? «Tous les parlementaires perçoivent une indemnité annuelle, en sus de la leur, de 33000francs, pour couvrir leurs dépenses de personnel et de matériel, notamment l'engagement d'un assistant (lire En chiffres). Mais tous n'en ont pas, aucune loi ne les y oblige» indique André Frutschi.

Impossible de savoir qui et combien de parlementaires ont des assistants. Quant au travail qui leur est confié, il est très divers. «Chaque parlementaire le définit. Certains assistants ne font 'que des piles', entendent du secrétariat, d'autres effectuent du travail politique. C'était mon cas. J'ai travaillé sur des dossiers, recherché des statistiques et analyses, proposé et préparé des interventions, assuré leur suivi, traité directement des objets avec l'administration fédérale fort puissante, notamment en raison de notre parlement de milice, etc. J'ai aussi eu la chance d'avoir pu suivre un cours très pointu sur les arcanes de la politique fédérale.»

Grosso modo, le travail d'assistant parlementaire occupait André Frutschi à hauteur de 10 à 20% par mois. Un travail exigeant. «Je suis resté au Grand Conseil, mais j'ai abandonné mon siège au Conseil général du Locle en 2013. J'ai gagné 1000 fr. par mois jusqu'en 2007, puis plus rien ensuite, mon activité s'étant réduite. Je précise que Francine John a reversé cette somme au parti (lire encadré). Ce n'est pas avec cela que l'on vit. C'est pourquoi ces jobs sont essentiellement occupés par des étudiants ou des retraités. Personnellement, je touche une rente invalidité après un accident», rappelle-t-il.

Sa première intervention a été consacrée, à la demande de Fernand Cuche, à la question de l'impact des pesticides sur la disparition des abeilles. «Cette problématique n'est toujours pas réglée aujourd'hui, me laissant un goût de frustration! En revanche, une de mes grandes satisfactions est d'avoir œuvré pour l'homologation du Segway, le transporteur personnel, autorisé, depuis, à circuler sur les routes.» Autre succès, malgré de fortes résistances d'une grande partie de l'hémicycle, le petit groupe des Verts à tout de même permis de faire avancer certaines causes, notamment sur le nucléaire: «Après Fukushima, le Conseil fédéral, à majorité féminine, avait décidé de sortir du nucléaire. Malheureusement, la majorité bourgeoise, dans le cadre du débat sur la stratégie énergétique 2015, a choisi de prolonger la durée de vie des Centrales nucléaires. Mais la décision de fermer Mühleberg est prise.»

André Frutschi avoue avoir fait du lobby à une occasion «pour l'association Promembro, qui défend les intérêts des personnes porteuses de prothèses. Mais ça a été la seule fois!»

Il a engrangé de jolis souvenirs, parmi lesquels l'organisation de la sortie parlementaire du groupe des Verts au Cerneux-Péquignot en 2007, des visites de lieux non accessibles au public ou des moments de solidarités et de partage de connaissances entre les assistants. Cette fonction lui a aussi permis de participer à l'observation d'élections au Salvador au sein d'une délégation internationale en 2009, à ses frais, tient-il à préciser!

### UNE PART DES INDEMNITÉS REVERSÉE AU PARTI

Les élus reversent une partie de leurs indemnités à leur parti politique respectif. Ainsi, Francine John-Calame, députée écologiste au Conseil national de 2005 à ce jour, reversait 6000 fr. chaque année au parti écologiste neuchâtelois et la même somme au Verts suisses. En outre, de 2008 à 2010, alors suppléante au Conseil de l'Europe, elle reversait 25% de ses jetons de présence, soit 110 fr. par séance, aux Verts. Jointe hier en Biélorussie, où elle observe les élections présidentielles, celle qui avait succédé à Fernand Cuche a confirmé qu'elle abandonnera tout mandat politique à compter de cette fin d'année. «Je vais essayer de poursuivre ma carrière professionnelle. Je dis 'essayer' car à 61 ans, ce n'est pas évident. J'ai travaillé assez longtemps à l'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds (ADC) pour le savoir!»